

JE SOUHAITE ÊTRE CLASSÉ

J'obtiens le classement
de mon Meublé de Tourisme

FICHE N°2

G

ACCOMPAGNEMENT PAYANT

Le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers est accrédité en tant qu'organisme certificateur pour le contrôle du classement des meublés de tourisme depuis octobre 2011 (accréditation renouvelée en 2016). A ce titre, le CDT a un rôle d'expertise auprès des propriétaires souhaitant faire classer leurs hébergements.

Le classement est une démarche volontaire apportant de nombreux avantages.



Objectifs

- qualifier le parc d'hébergements locatifs gersois (critères de qualité et de services, visite de contrôle tous les 5 ans).
- bénéficier d'une meilleure visibilité sur le marché de la location saisonnière en étant positionné sur les outils de promotion du CDT (site internet, brochure).
- rassurer la clientèle touristique française et internationale.
- bénéficier d'avantages fiscaux.

Public concerné

Les propriétaires ou gestionnaires de logements saisonniers.

Prestations proposées par le CDT Destination Gers

■ Prestations offertes d'une valeur estimée à 425€ TTC

offert

- envoi des documents (guide d'information, bon de commande, tableau des critères de classement, descriptif du meublé).
- assistance technique pour le montage du dossier de demande de classement du CDT.
- prise de rendez-vous pour la visite.
- tenue d'une liste actualisée de l'ensemble des meublés classés dans le Gers.

■ Prestations payantes :

- 1 meublé : **180€ TTC** / 2 à 5 meublés : **162€ TTC** / meublé.
- plus de 5 meublés : **150€ TTC** / meublé.
- si déplacement de plus de 50 km : forfait supplémentaire de **30€ TTC**.
 - visite du ou des meublés.
 - délivrance des documents officiels (décision de classement, attestation de visite rapport de visite).
 - suivi durant la période de classement (5ans).

Besoin d'aide ? Plus d'information ?



Destination Gers
Comité Départemental du Tourisme
Isabelle CARDOUAT
Responsable Qualité et Clubs de Prestataires
Référente Meublés de Tourisme
Pôle Accompagner, Développer, Qualifier les Entreprises et les Territoires
Tél : +33 (0)5 62 05 95 95 - Tapez 2
Email : amenagement@tourisme-gers.com